RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00378
Numéro SIREN : 497 872 234
Nom ou dénomination : 2D ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001049

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise S.A.S. 2D ENERGIE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 35 RUE DE LA CANCETTE 26240 ST BARTHELEMY DE VALS

Numéro SIRET * 4 9 7 8 7 2 2 3 4 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	2 026 409	012		2 026 409	2 026 409
Immobilisations incorporelles — Autres *	014	16 826	016	11 925	4 901	5 019
Immobilisations corporelles *	028	4 808 338	030	2 270 886	2 537 452	2 616 023
Immobilisations financières * (1)	040	49 010	042		49 010	49 010
Total I (5)	044	6 900 583	048	2 282 811	4 617 772	4 696 461
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
STOCKS — Marchandises *	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	118 675	070		118 675	107 179
Créances (2) — Autres * (3)	072	325 094	074		325 094	329 352
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	1 271 823	086		1 271 823	1 491 517
Charges constatées d'avance *	092	3 587	094		3 587	2 356
Total II	096	1 719 180	098		1 719 180	1 930 404
Total général (I+II)	110	8 619 763	112	2 282 811	6 336 952	6 626 865

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	188 000	188 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	18 800	17 385
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	1 986 035	1 933 967
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	102 661	53 482
Provisions réglementées	140	106 902	121 155
Total I	142	2 402 399	2 313 990
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	3 840 130	4 220 479
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	37 505	57 275
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 22 001)	172	56 918	35 121
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	3 934 553	4 312 875
Total général (I + II + III)	180	6 336 952	6 626 865

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	3 446 756
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	335 820
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 336 951.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 691 246.00 Euros et dégageant un bénéfice de 102 661.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	28 475		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 031 310		
Terrains		159 051		
Constructions sur sol propre		161 147		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 762 170		68 012
Installations générales agencements aménagements divers		377 661		267 808
Matériel de transport		10 756		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 733		
	TOTAL	4 472 518		335 820
Autres participations		49 010		
	TOTAL	49 010		
	TOTAL GENERAL	6 581 313		335 820

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		16 550	11 925	11 925
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			2 031 310	2 031 310
Terrains				159 051	159 051
Constructions sur sol propre				161 147	161 147
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				3 830 182	3 830 182
Installations générales agencements aménagements divers				645 469	645 469
Matériel de transport				10 756	10 756
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				1 733	1 733
	TOTAL			4 808 338	4 808 338
Autres participations				49 010	49 010
	TOTAL			49 010	49 010
	TOTAL GENERAL		16 550	6 900 583	6 900 583

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	28 357	118	16 550	11 925
Constructions sur sol propre		43 994	7 600		51 594
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 722 049	338 588		2 060 637
Installations générales agencements aménagements divers		107 583	38 897		146 480
Matériel de transport		8 680	1 762		10 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 733			1 733
	TOTAL	1 884 039	386 847		2 270 886
	TOTAL GENERAL	1 912 396	386 965	16 550	2 282 811

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 271
Dettes fiscales et sociales	9 474
Total	39 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- INTERETS / EMPRUNT	4 843
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- HON COGEFI BILAN	1 200
- HON FOLLET AGO	960
- HON COGEFI 12	698
- ELECTRICITE BELLEVAUX EDF	98
- ELECTRICITE GATS EDF	108
- ELECTRICITE BOULC EDF	40
- ENEDIS ACCES 12 BOULC	251
- REDEVANCE REELLE 2021	16 384
- ENEDIS ACCES GATS	29
- ENEDIS ACCES BELLEVAUX	96
- ELECTRICITE PONT DE L OULE ES	198
- ENEDIS PONT DE L OULE ACCES 12	244
- AGENCE DE L EAU BOULC	984
- AGENCE DE L EAU PONT DE L OULE	1 003
- AGENCE DE L EAU LA ROCHE	223
- AGENCE DE L EAU LES TOUCHES	132
- ELECTRICITE BOULC ALPIQ	19
- ENEDIS ACCES 12 LA ROCHE	135
- ENEDIS ACCES 12 LES TOUCHES	165
- CAROLLO 11 ET 12/2021	1 200
- HYDRONEX LA ROCHE	57
- HYDRONEX LES TOUCHES	48
PROVISION POURS CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	198
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	65
ETAT CHARGES A PAYER	
- FPC AU 31/12	5
- TAXE APP AU 31/12	9
- TAXE IFER LE BOULC 2021	2 340
- TAXE IFER LES GATS 2021	401
- TAXE IFER PONT DE L OULE 2021	2 477
- IFER BOULC 2020	2 397
- IFER GATS 2020	410
- IFER LA ROCHE 2020	822
- CFE LES TOUCHES 2021	350
FRAIS FINANCIERS A PAYER	
- AGIOS AU 31/12 CRCA	406
- AGIOS AU 31/12 BPDA	48
Total	39 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 587
Total	3 587

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATES D AVANCE			
- ABONNEMENT LIGNES TELEPHONE	134		
- DEGREV IFER LA ROCHE 2021	1 079		
- DEGREV VAL LOCATIVE PDL 2021	2 374		
Total	3 587		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2D ENERGIE 31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
QUOTE PART FRAIS ET CHARGES CESSION FILIALE 12%		9 842
Total des réintégrations diverses	330	9 842

Détail des déductions diverses		
Total Déduction exceptionelle (art 39 decies)		11 770
CESSION FILIALE EXO NEH REGIME MERE / FILLE		82 019
Total des déductions diverses	350	93 789

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2D ENERGIE

SAS au capital de 188 000 €

Siège social :
35 rue de la Cancette
26240 SAINT BARTHELEMY DE VALS

497.872.234 - RCS ROMANS

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, soit la somme de **102 661 €,** en totalité au compte « réserves facultatives ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale mentionne qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

FAIT A ST BARTHELEMY DE VALS,
LE 30 JUIN 2022
LE PRESIDENT,
Christian DESGRANGES